

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 28 janvier 2014 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du conseil central de la section E de l'ordre national des pharmaciens**

NOR : AFSS1430050A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10, R. 145-12 et R. 752-18-7 ;  
Vu les propositions du 14 janvier 2014 transmises par le président du conseil central de la section E de l'ordre national des pharmaciens,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section E de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil :

1° En qualité de titulaires : M. Jean-Marie VERROUGSTRAETE et M. Alain VANNEAU.

2° En qualité de suppléants : M. Norbert SCAGLIOLA, Mme Brigitte BERTHELOT-LEBLANC, Mme Marina JAMET et M. Serge MINASSOFF.

#### Article 2

Les nominations, antérieures au présent arrêté, d'assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section E de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil, sont abrogées.

#### Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 28 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur de la sécurité sociale,*  
F. GODINEAU